

Les dangers du monoxyde de carbone



Incolore, inodore, sans saveur et non irritant, le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique imperceptible. Il est à l'origine de nombreuses intoxications en période hivernale.

▼ Contenu

Le monoxyde de carbone ne se voit pas et ne sent rien. Quand on respire ce gaz toxique, il prend la place de l'oxygène dans le corps et provoque maux de tête, nausées et dans les cas les plus graves, il peut être mortel.

• D'où vient le monoxyde de carbone ?

Ce gaz vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Il ne vient pas des appareils électriques.

Ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone quand ils ne fonctionnent pas bien :

- _ cuisinière,
- _ chaudière et chauffe-eau,
- _ chauffage d'appoint pas électrique,
- _ poêle,
- _ cheminée.

• Pour se protéger

Tous les ans, avant l'hiver, faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée, etc.

Demandez-lui une « attestation d'entretien » qui prouve que l'appareil est bien entretenu.

Si un professionnel installe une chaudière au gaz, demandez-lui une « attestation de conformité » qui prouve qu'elle est bien installée.

Bien utiliser vos appareils :

- _ n'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, brasero, barbecue... pour vous chauffer,
- _ n'utilisez pas les appareils prévus pour l'extérieur (barbecue, brasero) dans le logement,
- _ les groupes électrogènes s'installent en dehors du logement : pas dans le logement, ni dans la véranda, ni dans le garage,
- _ si vous utilisez un poêle à bois, n'utilisez que du bois (sans vernis et sans peinture),
- _ ne laissez pas votre moteur de voiture allumé dans le garage,

- _ utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2 heures de suite et dans une pièce avec aération,
- _ ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (sous les portes, dans la cuisine, la salle de bain, etc.),
- _ aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes, même en hiver.

- **En cas d'urgence**

Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche et que vous avez mal à la tête, envie de vomir, ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous :

- _ ouvrez les fenêtres et les portes,
- _ arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson,
- _ sortez de chez vous

Appelez les secours :

18 : Pompiers

15 : Samu

114 ou urgence114.fr : pour personnes sourdes et malentendantes (visiophonie/tchat/sms/fax)

112 : Numéro d'urgence depuis un portable

Attendez l'accord des secours avant de rentrer chez vous